

2005 - 2015
Initiative pour l'alphabétisation :
savoir pour pouvoir

LIFE

Perspectives
et stratégies

(2^e édition)

Division de l'éducation de base
Secteur de l'éducation - mars 2006



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la educación,
la ciencia y la cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للثقافة والعلم والتربية

联合国教育、
科学及文化组织

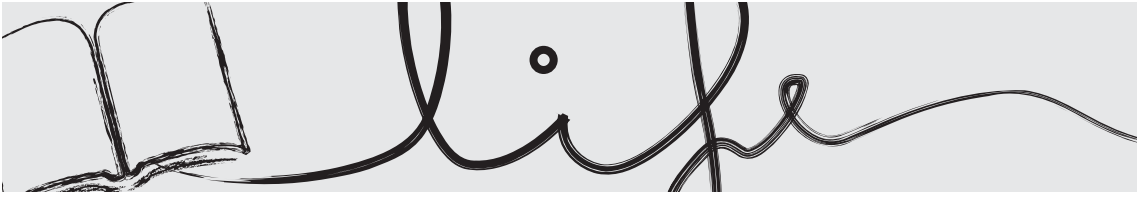


Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

**Initiative pour
l'alphabétisation :
Savoir pour pouvoir
LIFE
2005–2015**

**Perspectives
et stratégies
(2^e édition)**

Division de l'éducation de base
Secteur de l'éducation
Mars 2006



2^e édition

Publié en 2006

par l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture

7, place de Fontenoy, 75352 PARIS 07, France

Création graphique : François Michel-Rocca et Didier Aerts

Composé et imprimé dans les ateliers de l'UNESCO

© UNESCO 2006

Imprimé en France

(ED-2005/WS/47 REV. 2)



Message de l'Ambassadrice honoraire de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation

LA MAISON BLANCHE

Chers amis,

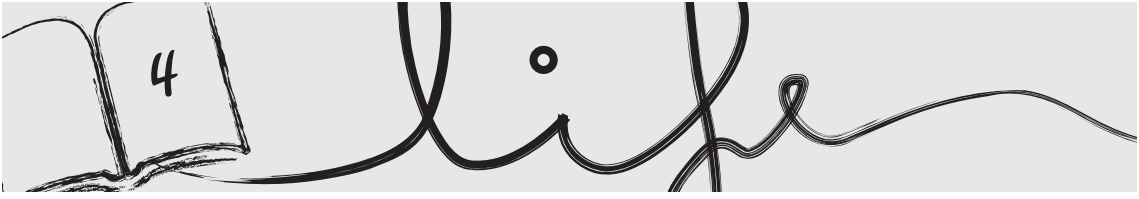
En tant qu'Ambassadrice honoraire de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, j'encourage chaque nation à adhérer à l'objectif majeur de l'UNESCO de faire de l'alphabétisme un droit naturel pour chaque individu.

J'ai passé du temps dans les salles de classe, aux États-Unis et partout dans le monde et je sais que la capacité de lire et d'écrire est le fondement sur lequel reposent tous les apprentissages et tous les succès de la vie. Une personne éduquée est mieux armée pour faire face aux défis de l'existence, depuis la recherche d'un travail jusqu'à la prévention de maladies telles que le VIH/SIDA.

Les résultats des recherches nous démontrent que la capacité d'un enfant à se développer correctement est étroitement liée au niveau d'éducation de sa mère. C'est pourquoi l'alphabétisation de la mère et de l'enfant doit être au cœur de nos efforts pour augmenter l'alphabétisme dans le monde. Nos mères sont bien souvent nos premiers professeurs. C'est d'elles que nous apprenons des leçons qui nous influencent pour toute la vie.

La valeur de l'alphabétisme dépasse celle des livres. En s'alphabétisant, les enfants peuvent lire et apprendre des choses sur le monde qui les entoure. Les parents qui savent lire peuvent comprendre les instructions écrites sur un flacon de médicament ou l'étiquette d'une boîte d'alimentation. Ils sont capables d'effectuer des transactions de base et surtout d'apprécier si l'accord est équitable. Et ils ont davantage de possibilités pour soutenir leurs familles.

L'alphabétisation est une première étape importante pour la construction d'une vie meilleure. Les gouvernements doivent faire de l'éducation leur toute première priorité. Avec l'aide des organisations non gouvernementales,



ils doivent faire de grands efforts pour recruter et former des enseignants et s'assurer que chaque enfant reçoit une éducation. Les nations qui enseignent à lire et à écrire aux adultes comme aux enfants, aux filles comme aux garçons, assurent leur prospérité et la réalisation des rêves individuels.

Sincèrement,

Laura Bush



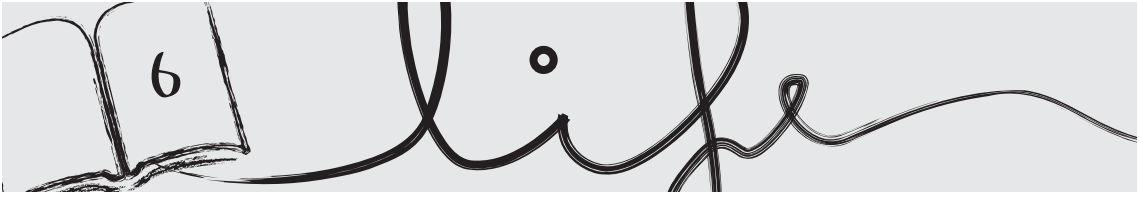
Avant-propos

Le lancement international de la *Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation: l'éducation pour tous* (DNUA / UNLD) a eu lieu à New York en février 2003. En s'attelant à l'alphabétisation, la Décennie se concentre sur un des piliers fondamentaux de la réussite éducative, de la prospérité et du développement durable. L'UNESCO, qui, au sein du système des Nations Unies, possède une expérience unique dans le domaine de l'alphabétisation, a reçu de l'Assemblée Générale des Nations Unies le mandat d'assurer la coordination et la promotion internationale de la Décennie.

Afin d'améliorer la sensibilisation internationale au problème de l'alphabétisation sous ses nombreux aspects, l'UNESCO a sollicité Madame Laura Bush, Première Dame des États Unis d'Amérique, pour être l'Ambassadeur honoraire de la Décennie. Ancienne bibliothécaire et maîtresse d'école, Madame Bush a été une avocate éloquente en faveur d'un plus large accès à des programmes d'alphabétisation fondés sur des méthodes éprouvées.

Quelle que soit la tranche d'âge, l'alphabétisation est une condition préalable à la plupart des apprentissages. La résolution des Nations Unies proclamant la DNUA stipule dans son préambule que « ... l'alphabétisation est d'une importance cruciale pour l'acquisition, par chaque enfant, jeune et adulte, des compétences de base leur permettant de faire face aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer dans la vie et représente une étape essentielle de l'éducation de base, qui est un moyen indispensable de participation effective à l'économie et à la vie de la société au XXI^e siècle... » Néanmoins, selon les estimations, 771 millions d'adultes, très majoritairement des femmes, n'ont pas acquis cette importante compétence. La jeune génération ne se porte pas mieux. Près de 100 millions d'enfants d'âge scolaire ne sont pas scolarisés, n'apprennent pas à lire et à écrire ; par conséquent, leurs perspectives d'avenir ne sont guère prometteuses. C'est pourquoi, tout en reconnaissant que les besoins des adultes pas ou peu alphabétisés sont au cœur des défis de l'alphabétisation, notre préoccupation doit s'étendre à l'apprentissage dès la petite enfance et à l'éducation primaire, où sont jetées les fondations de tout apprentissage futur.

En plus de mener et de coordonner la DNUA au niveau international, l'UNESCO a continué de soutenir le travail important déjà entrepris dans de



nombreux pays. Néanmoins, il est apparu clairement que les efforts existants en faveur de l’alphabétisation ne suffiraient pas pour permettre une amélioration de 50% du taux d’alphabétisme des adultes d’ici 2015 – pourtant un des objectifs définis et acceptés par la communauté internationale lors du Forum mondial sur l’éducation pour tous (EPT) qui s’est tenu à Dakar (Sénégal) en avril 2000. Aussi, pour faire face à cette situation, l’UNESCO a créé un cadre décennal pour une action concertée – l’Initiative pour l’alphabétisation : Savoir pour pouvoir (LIFE). Cette initiative a été conçue pour être à la fois un cadre stratégique et un mécanisme opérationnel clé pour atteindre les buts et objectifs de la DNUA. En priorité, LIFE se focalise plus particulièrement sur 35 pays parmi les plus concernés au monde, qui abritent actuellement 85% de la population analphabète mondiale.

A travers LIFE, la stratégie de l’UNESCO se concentre sur l’autonomisation des apprenants grâce à des actions conduites au niveau national, à l’aide de recherches fondées sur des données probantes. Le but est de construire des programmes d’alphabétisation fondés sur « ce qui marche », c’est-à-dire des réussites et des bonnes pratiques démontrées. De même, à travers LIFE, l’UNESCO travaillera à susciter une prise de conscience internationale, régionale et nationale de l’importance de l’alphabétisation, ralliera les volontés politiques et les ressources, contribuera à la formulation de politiques au renforcement des capacités par le biais d’une assistance technique, et développera des mécanismes rigoureux de suivi et d’évaluation, afin de mesurer l’efficacité des actions.

Qu’il n’y ait pas de méprise : si l’UNESCO assure un encadrement général pour la coordination, le soutien et la mobilisation, les opérations de LIFE seront menées par les pays eux-mêmes, adaptées aux besoins et aux priorités spécifiques de chaque pays et contribueront au renforcement des capacités nationales. Elles s’intégreront aux plans nationaux pour le développement. On prendra soin de capitaliser sur les bonnes pratiques nationales et d’étendre les programmes en cours dont l’efficacité aura été démontrée. Avec l’assistance de l’UNESCO, chaque pays fera l’inventaire de ses besoins propres et développera une stratégie en conséquence.

La réussite des objectifs de LIFE nécessitera des partenariats actifs et engagés à tous les niveaux : national, régional et international, avec une grande variété d’acteurs : les gouvernements, la société civile, les ONG, les agences de développement, les organisations internationales, le secteur privé, les universités et les médias. Par dessus tout, des partenariats doivent être construits



avec les apprenants eux-mêmes, comme condition essentielle à leur autonomisation réelle. Le respect des apprenants et de leurs besoins doit faire partie intégrante de la coopération et des partenariats mis en avant par LIFE.

Un certain nombre de partenaires internationaux ont soutenu l'UNESCO dans le développement de ce document de *Perspectives et stratégies* pour LIFE. Je veux les remercier tous pour leur assistance et le vif intérêt dont ils ont fait preuve pour le développement de LIFE et pour en soutenir la mise en œuvre.

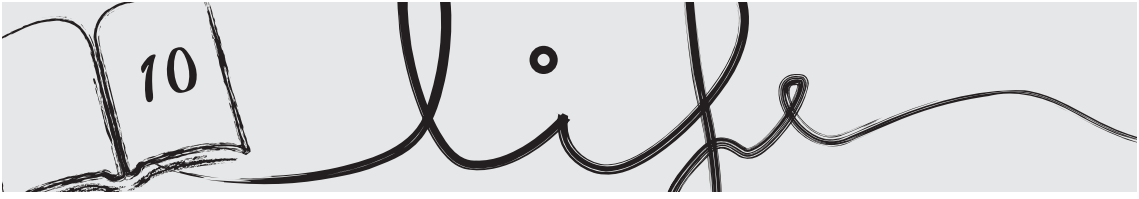
Dans le cadre des objectifs et des stratégies définis à Dakar, et sous l'égide de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, LIFE est une occasion majeure de contribuer à la réalisation des objectifs de l'agenda de l'EPT et des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le thème de la Décennie est « l'alphabétisation, source de liberté ». C'est dans cet esprit qu'a été conçu LIFE. Par l'alphabétisation, les enfants, les jeunes et les adultes sont en mesure de développer leurs capacités et de créer des occasions de transformer leur existence. De fait, l'alphabétisation est un moyen d'autonomisation. C'est pourquoi j'appelle nos partenaires de l'EPT et du développement à relever le défi mondial de l'alphabétisation. En travaillant ensemble dans le cadre de LIFE, nous pouvons réaliser des progrès considérables dans les années à venir.

Koïchiro Matsuura
Directeur général
UNESCO



Sommaire

Message de l’Ambassadrice honoraire de la Décennie des Nations Unies pour l’alphabétisation	3
Avant-propos	5
Résumé	11
Initiative pour l’alphabétisation : Savoir pour pouvoir - (Literacy Initiative for Empowerment – LIFE)	15
1. Pourquoi LIFE ?	16
1.1. De la nécessité de l’alphabétisation	16
1.2. De la nécessité de LIFE	17
1.3. Groupes cibles et pays retenus pour LIFE	19
2. But et objectifs de LIFE	19
3. Domaines stratégiques d’action	20
3.1. Plaidoyer et communication.	20
3.2. Politiques pour une alphabétisation durable	21
3.3. Renforcement des capacités nationales	22
3.4. Innovation	22
4. La portée de LIFE	23
4.1. LIFE et le développement	23
4.2. Développer des partenariats.	25
5. Faire en sorte que ça marche – les activités de LIFE	27
5.1. Plaidoyer et communication.	27
5.1.1. <i>Les campagnes d’opinion</i>	28
5.1.2. <i>Partenariats pour le plaidoyer</i>	28
5.2. Politiques pour une alphabétisation durable	28
5.2.1. <i>Politiques pour l’alphabétisation</i>	28



5.2.2.	<i>Alphabétisation et développement</i>	29
5.2.3.	<i>L'alphabétisation et l'individu</i>	30
5.3.	Renforcement des capacités nationales	30
5.3.1.	<i>Conception et mise en œuvre de programmes</i>	30
5.3.2.	<i>Des ressources humaines qualifiées</i>	30
5.3.3.	<i>Améliorer le suivi et l'évaluation</i>	31
5.4.	Innovation	31
5.4.1.	<i>Établir les bonnes pratiques</i>	31
5.4.2.	<i>Dissémination</i>	32
6.	Mise en œuvre	32
6.1.	<i>Appropriation par les pays et diversité</i>	32
6.2.	<i>Le lien avec les politiques nationales</i>	33
6.3.	<i>Introduction graduelle et progressive.</i>	33
6.3.1.	<i>Définir la base de départ</i>	36
6.3.2.	<i>Sélectionner les pays pour les trois phases de mise en œuvre</i>	36
6.3.3.	<i>Développer des programmes nationaux d'action</i>	37
7.	Financement	38
8.	Suivi et évaluation	40
8.1.	<i>Les fondements de l'évaluation</i>	40
8.2.	<i>Évaluation nationale</i>	41
8.3.	<i>Évaluation internationale</i>	42
9.	Annexes	43
9.1.	<i>Annexe 1: Pays prioritaires (35 pays)</i>	43
9.2.	<i>Annexe 2: Cadre logique</i>	48



Résumé

L'Initiative pour l'alphabétisation : Savoir pour pouvoir (LIFE) est conçue comme un cadre stratégique global permettant aux gouvernements nationaux, aux ONG, à la société civile, au secteur privé, aux agences des Nations Unies, et aux agences bilatérales et multilatérales de revitaliser collectivement et d'accélérer les efforts d'alphabétisation dans les pays où l'analphabétisme est un problème critique. LIFE est un programme d'action destiné à soutenir l'éducation de base par la promotion des compétences de lecture, écriture et calcul nécessaires à la réalisation de l'Education pour tous et à accroître substantiellement les possibilités d'alphabétisation dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA / UNLD). LIFE sera mise en œuvre dans 35 pays ayant un taux d'alphabétisme inférieur à 50% ou une population de plus de 10 millions de personnes dépourvues de compétences en matière d'alphabétisme. A l'heure actuelle, 85% de la population mondiale n'ayant pas de compétences en matière d'alphabétisme ni les compétences indispensables dans la vie courante vit dans ces pays, et la majorité de ces personnes sont des femmes. LIFE visera donc à autonomiser ces personnes, en particulier les femmes et les filles, qui ont des compétences inadéquates en matière d'alphabétisme.

Pourquoi l'alphabétisation ?

L'alphabétisme est le moyen indispensable d'une participation efficace à la société et à l'économie, contribuant au développement humain et à la réduction de la pauvreté. L'alphabétisme autonomise et favorise l'intégration des sociétés ; il contribue à la réalisation équitable des droits humains. Dans le cas des mères, l'alphabétisation améliore la qualité de vie de leurs familles et les résultats éducatifs de leurs enfants. Cependant, l'alphabétisation demeure une priorité de second rang pour les gouvernements nationaux et la communauté des bailleurs de fonds. Il y a dans le monde 771 millions d'adultes analphabètes et approximativement 100 millions d'enfants non scolarisés. Un grand nombre de ceux qui entrent à l'école l'abandonnent avant d'avoir été réellement alphabétisés et certains de ceux qui terminent leurs études primaires restent illettrés.

Le but et les objectifs de LIFE

LIFE contribuera à la réalisation des objectifs de Dakar, en particulier l'objectif 3 (répondre aux besoins d'apprentissage de tous les jeunes et de tous les adultes), l'objectif 4 (améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes) et l'objectif 5 (réaliser l'égalité entre les sexes dans l'éducation). Il aidera aussi à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD / MDGs) relatifs à la réduction de la pauvreté, à l'autonomisation des femmes, au VIH/SIDA et à la préservation de l'environnement.

Afin d'atteindre son objectif, LIFE vise à renforcer l'engagement national et international en faveur de l'alphabétisation, à soutenir la formulation de politiques d'alphabétisation durables, à renforcer les capacités nationales et à promouvoir les initiatives novatrices des pays en matière d'alphabétisation.

La stratégie de LIFE

Les mots-clés de la stratégie de LIFE sont plaidoyer, capacité, politique, programmes dirigés par les pays et partage du savoir. Responsabilité, transparence et efficacité sous-tendent cette stratégie.

LIFE :

- a) engagera des actions de plaidoyer et de communication afin de créer une dynamique à l'échelon national et international pour mobiliser la prise de conscience, l'engagement, les partenariats et des ressources adéquates pour sa prompte mise en œuvre ;
- b) renforcera les capacités nationales à élaborer des politiques et des programmes appropriés, à mobiliser des ressources humaines et des institutions adéquates, y compris les infrastructures opérationnelles ;
- c) soutiendra les pays dans la mise en œuvre de programmes qui s'attaquent efficacement à la pauvreté, aux inégalités entre les sexes et aux désavantages liés à la santé et à l'exclusion sociale, et
- d) facilitera le partage des informations pour améliorer les politiques et la pratique, en menant des recherches, en soutenant des programmes innovants et reproductibles, en favorisant les bonnes pratiques et en assurant un suivi et une évaluation pour déterminer les progrès réalisés.



Qui bénéficiera de LIFE ?

LIFE répondra aux besoins d'apprentissage des enfants non scolarisés et des adolescents, des jeunes et des adultes dont les compétences en matière d'alphabétisme sont nulles ou insuffisantes. L'accent sera mis sur les femmes et les filles, et les familles vivant en dessous du seuil de pauvreté, notamment dans les zones rurales.

LIFE et l'autonomisation

LIFE vise à contribuer à l'autonomisation des apprenants de telle sorte qu'ils puissent faire des choix bien informés, prendre le contrôle des questions qui les concernent et finalement améliorer la qualité de leur vie. Sur la base des besoins identifiés par les pays, et compte tenu des contextes culturels locaux, les programmes d'alphabétisation traduiront le concept d'autonomisation en séquences pratiques et opérationnelles d'apprentissage/enseignement. LIFE apportera un soutien technique aux pays pour faire en sorte que l'autonomisation soit intégrée dans la planification et la mise en œuvre de LIFE à tous les niveaux.

Les phases de mise en œuvre de LIFE

LIFE sera mise en œuvre sur une période de 10 ans, à travers trois phases progressives. La première phase débutera en 2006, la deuxième en 2008 et la troisième en 2010. En 2011, il sera procédé à une évaluation. De 2012 à 2015, l'accent sera mis sur l'action visant à garantir la durabilité des résultats obtenus au cours des phases précédentes.

Partenariats

L'immense tâche de contribuer à la réalisation du but de LIFE dans 35 pays appelle des partenariats bien coordonnés et des efforts concertés au niveau national comme au niveau international. Ces partenariats seront cruciaux à la fois pour mobiliser des fonds et partager les connaissances. LIFE encouragera les partenariats avec la société civile, les universités, les instituts, les gouvernements, la communauté des bailleurs de fonds, les organisations internationales et le secteur privé. L'expérience acquise sera largement diffusée par les réseaux existants, favorisant en particulier la coopération Sud-Sud.



Initiative pour l'alphabétisation : Savoir pour pouvoir (Literacy Initiative for Empowerment – LIFE)

Perspectives

L'alphabétisation offre des bases solides à la réduction de la pauvreté et au développement durable, à la recherche d'une société stable et démocratique. Elle est le fondement du respect des droits de l'homme, de l'universalisation de l'éducation de base, de la résolution des conflits, de la subsistance alimentaire et d'une amélioration globale de la qualité de vie. C'est par l'alphabétisation que passe la prévention du VIH/SIDA et d'autres maladies, et que l'égalité entre les sexes peut être atteinte. Les mères alphabétisées sont davantage en mesure de prendre des décisions responsables dans des domaines qui affectent leurs familles, leurs enfants et elles-mêmes, notamment en ce qui concerne les pratiques sanitaires, le revenu domestique, l'éducation et le bien-être de leurs enfants. Les agriculteurs alphabétisés sont souvent plus productifs et ouverts à de futurs apprentissages. De fait, l'alphabétisation est une première grande étape pour toutes les formes d'apprentissage. S'ils sont conçus et menés de manière efficace, les programmes d'alphabétisation peuvent se révéler de puissants outils d'autonomisation individuelle et de développement social. La force de l'alphabétisation peut améliorer tous les aspects de l'existence. De nos jours, un adulte sur cinq et trois jeunes sur dix sont analphabètes, dont une majorité de femmes. Trois enfants sur vingt ne sont pas scolarisés, dont une majorité de filles. L'absence des compétences de bases en lecture / écriture / calcul réduit tout à la fois le développement de l'individu et celui de sa communauté. L'Initiative LIFE est conçue comme un

cadre d'action dans lequel les gouvernements nationaux, les ONG, la société civile, le secteur privé, les agences des Nations Unies et les agences bi/multilatérales travaillent à revitaliser et accélérer les efforts d'alphabétisation dans des pays où l'analphabétisme devient un obstacle majeur à la réalisation des objectifs définis par la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable, l'Education pour tous et les Objectifs du Millénaire pour le développement.

1. Pourquoi LIFE ?

1.1. De la nécessité de l'alphabétisation

L'éducation est un droit humain et un bien public. Néanmoins, à ce jour 771 millions d'adultes sont analphabètes¹, et près de 100 millions d'enfants ne sont pas scolarisés². Bon nombre de ceux qui entrent à l'école en sortent sans avoir acquis les compétences adéquates en lecture/écriture/calcul. La plupart des jeunes gens qui terminent leur parcours scolaire sans compétences adéquates en lecture/écriture/calcul restent analphabètes. Ces compétences de base en lecture/écriture/calcul leur font défaut pour accéder à l'information sur la santé, l'environnement, l'éducation et le monde du travail, mais aussi et surtout, pour apprendre à apprendre tout au long de la vie. Ces compétences contribuent à l'autonomisation, qui permet aux individus de mieux diriger et contrôler leurs vies, de participer et de contribuer activement à la vie de leurs sociétés en tant que citoyens responsables, d'améliorer leurs moyens de subsistance et d'adopter des modes de vies sains. Malgré cela, dans de nombreux pays, l'alphabétisation n'est qu'une priorité de second rang dans les agendas de l'éducation et du développement et, par conséquent, devient le maillon faible du mouvement mondial pour la réussite de l'Education pour tous (EPT/EFA).

De nos jours, 85% des populations dont les compétences en lecture/écriture/calcul sont insuffisantes vit dans 35 pays (Annexe 1). Si l'alphabétisation

1 Institut de statistiques de l'UNESCO, août 2005

2 Institut de statistiques de l'UNESCO, *données relatives aux enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire mais qui ne l'ont pas été en 2002*



ne correspond pas aux réalités vécues de ces pays, les mesures acceptées au niveau international en faveur de l'EPT et du développement durable n'auront qu'un impact limité. Des politiques pertinentes, des programmes bien planifiés et une allocation suffisante et régulière de ressources sont indispensables pour s'assurer que des possibilités réelles d'apprentissage sont offertes à ceux qui ne sont pas alphabétisés.

Deux tiers des personnes analphabètes sont des femmes. Les femmes et les filles déscolarisées sont de loin le plus nombreux groupe de population privé d'accès à l'éducation. Elles ont besoin de recevoir une attention particulière, tant dans leur développement personnel que dans leur rôle de mère attentive aux besoins de leurs enfants ou en tant que membre active et contributrice de la société. Les mères alphabétisées suscitent un environnement porteur et des expériences d'apprentissage qui contribuent au développement holistique des enfants³. Les femmes et les mères alphabétisées contribuent de manière évidente à l'éducation des générations futures. D'autres groupes exclus et défavorisés, tels que les minorités ethniques, les populations rurales, les peuples indigènes, les séropositifs et les handicapés doivent aussi être prioritaires.

1.2. De la nécessité de LIFE

LIFE est un cadre d'action stratégique mondial essentiel à la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA / UNLD, 2003–2012), soutenue et conduite par l'UNESCO. La Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation est une partie essentielle de l'EPT/EFA : elle est un cadre d'action donnant aussi une impulsion supplémentaire à la réalisation des six objectifs du Cadre d'action de Dakar, en mettant l'accent sur l'alphabétisation avec le slogan « l'alphabétisation, source de liberté ». La DNUA réaffirme que « l'alphabétisation pour tous » est « *au cœur de l'éducation de base pour tous et qu'il est indispensable de créer des environnements et des sociétés alphabétisés pour parvenir à éliminer la pauvreté, réduire la mortalité postinfantile, freiner l'expansion démographique, instaurer l'égalité entre les sexes et assurer dura-*

3 Shonkoff, J. and Phillips, D. (eds). 2000. *From Neurons to Neighbourhoods*. Washington DC: National Academy Press.

Myers, R. 1993. *Towards a Fair Start for Children: Programming for Early Childhood Care and Development in the Developing World*. Paris: UNESCO.

blement le développement, la paix et la démocratie ». ⁴ L'alphabétisation est importante sur le plan mondial pour la réussite des objectifs généraux du développement, mais de nombreux pays n'ont ni les ressources ni les capacités nécessaires pour faire face à ce défi. LIFE bénéficiera d'un soutien sur une période de dix ans afin de mettre en œuvre certaines des recommandations soulignées par le plan d'action de la DNUA. La Vision d'une alphabétisation pour tous, telle que décrite dans le plan d'action de la DNUA, stipule notamment que :

L'alphabétisation pour tous doit répondre aux besoins de l'individu et de la famille, sur le lieu de travail et au sein de la communauté, de la société et de la nation, en accord avec les objectifs de développement économique, social et culturel de tous les peuples et de tous les pays. L'alphabétisation pour tous ne peut devenir effective que si elle est planifiée et mise en œuvre dans un cadre linguistique et culturel local, les dispositions nécessaires étant prises pour assurer l'équité et l'égalité entre les sexes et répondre aux besoins d'apprentissage des communautés et des groupes locaux. Elle doit avoir un lien avec les différents volets de la vie personnelle et sociale et avec le développement. Les efforts d'alphabétisation doivent donc s'inscrire dans le cadre d'un ensemble de politiques économiques, sociales et culturelles multisectorielles. Les politiques d'alphabétisation doivent aussi tenir compte de l'importance de la langue maternelle dans le processus d'alphabétisation et assurer l'alphabétisation dans plusieurs langues lorsque cela est nécessaire. ⁵

LIFE vise spécifiquement à contribuer à l'autonomisation des femmes, des filles déscolarisées et de leurs familles, plus spécialement dans les zones rurales, mais aussi de tous ceux qui ne sont pas ou peu alphabétisés et qui

4 Nations Unies, 2002. *Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous ; Plan d'action international ; mise en application de la résolution 56/116 de l'Assemblée générale Rapport du Secrétaire général*, New York : Nations Unies.

5 Nations Unies, 2002 : *op. cit.*, Introduction, paragraphe 7



sont bien souvent les membres les plus pauvres et les plus marginalisés des sociétés. Leur autonomisation peut avoir par la suite un impact positif sur la qualité de vie de leurs familles et contribuer à la réduction de la pauvreté, au développement socio-économique et à la scolarisation de leurs enfants. Incorporant les principes mis en avant par la Commission Delors, LIFE se fera l'avocat de l'alphabétisation tout au long de la vie, afin que les hommes et les femmes puissent « apprendre à être », « apprendre à vivre ensemble », « apprendre à faire » et « apprendre à connaître ».⁶

LIFE sera planifiée et mise en œuvre parallèlement aux autres initiatives concernant l'EPT, notamment l'Initiative pour la formation des formateurs en Afrique subsaharienne et EDUSIDA, l'Initiative mondiale sur l'éducation et le VIH/SIDA.

1.3. Groupes cibles et pays retenus pour LIFE

LIFE s'adressera à tous ceux qui n'ont pas accès à l'éducation, et plus particulièrement aux enfants déscolarisés, mais aussi aux adolescents, jeunes et adultes pas ou peu alphabétisés. L'accent sera mis sur les mères et leurs enfants – filles et garçons – vivant sous le seuil de pauvreté, spécialement dans les zones rurales. LIFE fonctionnera dans 35 pays où le taux global d'analphabétisme est supérieur à 50% ou dont la population analphabète dépasse 10 millions d'individus (voir Annexes).

2. But et objectifs de LIFE

LIFE contribuera à atteindre les objectifs de Dakar, en particulier l'objectif 4 (améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes), l'objectif 3 (répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et adultes) et l'objectif 5 (instaurer l'égalité entre les sexes dans l'éducation). De même, LIFE contribuera à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (ODM / MDGs). LIFE contribuera à atteindre ces objectifs en s'attaquant aux contraintes identifiées par les Rapports mondiaux de suivi de l'EPT réussis :

⁶ UNESCO, 1996: *L'Éducation : un trésor est caché dedans: rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle*, Paris : UNESCO

- Insuffisance de l’engagement et de la volonté politiques des pays à inscrire l’alphabétisation dans les agendas nationaux, tant à l’intérieur du secteur éducatif qu’en dehors ;
- Faiblesse des capacités nationales, notamment des personnels rattachés à l’alphabétisation ;
- Insuffisance du financement et du soutien des bailleurs, empêchant la pérennisation et le déploiement à grande échelle des initiatives ;
- Insuffisance de la coopération et du soutien apportés par l’ONU et les autres partenaires internationaux, y compris les institutions financières et les agences de développement bilatérales et multilatérales ;
- Faible implication des ONG, de la société civile et du secteur privé dans certaines initiatives, susceptible d’affecter la pérennité des résultats obtenus.

Les objectifs immédiats de LIFE sont:

- Renforcer l’engagement national et international en faveur de l’alphabétisation, par le biais du plaidoyer et de la communication ;
- Soutenir l’articulation de politiques pour une alphabétisation durable au sein des programmes sectoriels et nationaux de développement ;
- Renforcer les capacités nationales en matière de conception, de gestion et de conduite de programmes;
- Contribuer aux initiatives et aux pratiques novatrices des pays en fournissant de nouvelles possibilités d’alphabétisation.

3. Domaines stratégiques d’action

Les pays doivent s’approprier cette Initiative, qui sera soutenue par les partenaires du développement. L’UNESCO dirigera et soutiendra la stratégie globale de LIFE, tout en stimulant l’effort collectif. LIFE se concentrera sur les domaines stratégiques suivants :

3.1. Plaidoyer et communication

Grâce à des actions internationales de plaidoyer et de communication l’UNESCO suscitera l’engagement et les ressources nécessaires à la mise en œuvre de LIFE. Durant tout le processus de mise en œuvre, la visibilité de LIFE sera renforcée, afin d’augmenter l’engagement public et politique des



diverses parties prenantes. Les initiatives dans ce domaine seront conçues pour apporter des éléments probants sur les trois messages principaux :

1. l'alphabétisme est une condition préalable essentielle à la plupart des formes d'apprentissage ;
2. la politique et les programmes d'alphabétisation doivent être intimement liés à de nombreux autres domaines du développement, afin de créer un sentiment commun d'appropriation entre le plus de partenaires possible et, partant, de promouvoir un partage des objectifs et une gestion commune des ressources ;
3. L'alphabétisation est au cœur du droit humain à l'éducation.

LIFE s'attachera à faire de l'alphabétisation une priorité pour les partenaires traditionnels (bailleurs bilatéraux, fondations, agences multilatérales, gouvernements, syndicats enseignants, associations de parents d'élèves par exemple). Mais LIFE s'attachera aussi à inscrire l'alphabétisation dans l'agenda de partenaires moins traditionnels, comme le secteur privé. Démonstration sera faite que les partenariats autour de l'alphabétisation sont souhaitables, parce qu'ils créent une situation 'gagnant-gagnant' pour tous les partenaires. La communication entre les partenaires sera renforcée par le biais d'Internet, des publications et autres média.

3.2. Politiques pour une alphabétisation durable

L'UNESCO apportera une assistance technique afin de renforcer les capacités de développement de politiques et de planification de l'éducation à l'échelle nationale, mais aussi au niveau régional et local. On apportera un soutien aux pays dans le domaine de la conception des politiques et la mise en œuvre des programmes visant à satisfaire les besoins fondamentaux d'acquisition des compétences élémentaires de l'alphabétisme (lecture, écriture, calcul) tout en les reliant à des améliorations dans d'autres domaines tels que la santé, la lutte contre le VIH/SIDA, les activités génératrices de revenus, les droits de l'homme, l'environnement et le développement rural. Les filles et les femmes forment la majorité de la population analphabète, et la plupart d'entre elles vivent dans l'extrême pauvreté. C'est pourquoi, bien que le développement de l'alphabétisme soit le moteur premier de

LIFE, son effet ultime sera de contribuer à la parité entre les sexes et à la réduction de la pauvreté.

3.3. Renforcement des capacités nationales

Dans le cadre de LIFE, le renforcement des capacités sera mis en avant par l'UNESCO, à travers un processus continu à tous les niveaux, qui mettra l'accent sur un meilleur développement des politiques et des programmes existants et se fera l'avocat du déploiement à plus grande échelle des bonnes pratiques et des méthodes de travail les plus efficaces. LIFE renforcera la capacité des pays à (a) offrir des programmes adaptés aux différents contextes locaux ; (b) préparer et apporter un soutien continu aux instructeurs et responsables de programme ; (c) concevoir des programmes ; (d) élaborer des matériels de formation contribuant à l'égalité des genres, et adaptés aux contextes culturels et multilingues ; (e) assurer le suivi et l'évaluation de ces activités. Si nécessaire, LIFE aidera les pays à concevoir les outils et à collecter les données de référence et les informations qui leur permettront d'évaluer l'efficacité des programmes d'alphabétisation. Cela pourra se faire notamment par l'emploi d'instruments novateurs tels que le Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP) et le Système de gestion de l'information de l'éducation non-formelle (NFE-MIS).

3.4. Innovation

Mettre en œuvre des politiques et des pratiques d'alphabétisation novatrices et de qualité suppose à la fois de soutenir les bonnes pratiques locales et de s'appuyer sur une forte base d'informations et de connaissances, nourrie par la recherche et les évaluations des expériences. L'UNESCO soutiendra les universités et les organisations de la société civile qui entreprendront des études d'impact sur les bonnes pratiques qui démontrent l'importance de l'alphabétisation. Ces recherches permettront d'identifier les pratiques novatrices et reproductibles et de les diffuser par le biais d'ateliers, de séminaires, de conférences ou encore du Portail de l'UNESCO sur l'alphabétisation. La coopération Sud-Sud et le partage des informations seront encouragés par l'établissement de réseaux de connaissances sur l'alphabétisation. Le Portail permettra à chaque pays de tirer parti des leçons concrètes tirées des expériences des autres, concernant « ce qui fonctionne » pour l'acquisition et l'application de l'alphabétisme. Une gestion efficace du savoir par le biais



du Portail de l’alphabétisation servira aussi de base à la présentation des priorités des pays et au suivi de l’évolution de LIFE.

4. La portée de LIFE

4.1. LIFE et le développement

Le développement de l’alphabétisme est le moteur premier de LIFE. Les compétences élémentaires de lecture, écriture et calcul sont des préalables pour que la séquence ‘apprentissage = résultats = succès’ fonctionne. Dans le même temps, LIFE s’intéressera aussi à la manière dont les gens acquièrent et utilisent ces compétences, afin d’assurer la qualité des interventions d’alphabétisation au niveau de chaque pays.

Qui plus est, LIFE prend le parti que l’alphabétisme joue un rôle clé dans le développement.

C’est pourquoi LIFE sera mise en œuvre selon six principes, qui affirment la nécessité de resituer l’alphabétisation dans un plus large contexte de développement et de culture :

1. Mettre l’accent sur l’acquisition des bases de l’alphabétisme en utilisant des approches intégrées ;
2. Mobiliser les communautés ;
3. Concentrer l’action sur les mères et leurs enfants, plus particulièrement dans les zones rurales ;
4. Renforcer l’environnement lettré ;
5. Faire bon usage des technologies de l’information et de la communication (TIC)
6. Donner toute l’attention requise aux contextes bi- / multilingues.

Un vaste corpus de recherches démontre que les compétences élémentaires de l’alphabétisme sont plus facilement acquises dans la prime jeunesse de l’enfant. Une approche intergénérationnelle, qui promeut l’alphabétisation simultanée des mères et des enfants, répond efficacement aux besoins immédiats des mères, en même temps qu’elle limite toute augmentation future du nombre d’analphabètes en apportant une stimulation et un soutien précoces à leurs enfants.

Afin de maximiser l'impact des programmes, des approches intégrées seront développées, qui lieront l'alphabétisation aux moyens durables de subsistance, aux droits civiques, aux compétences de vie courante, à la santé et à la nutrition ou encore à la prévention du VIH/SIDA. Ce sont les problèmes centraux pour toute stratégie de l'éducation et du développement qui chercherait à réduire la pauvreté.

Les apprenants ne peuvent être atteints sans l'aide des gouvernements, des communautés et des acteurs sociaux. Une des clés de la réussite de cette initiative réside donc dans l'engagement concerté de tous ces partenaires dans la promotion de l'éducation pour tous. Une attention équivalente doit être portée au développement du sentiment d'appropriation chez les communautés cibles et à la mobilisation des ONG, de la société civile et du secteur privé.

Compte tenu de l'attention particulière accordée aux filles et aux femmes, LIFE prendra en considération les rôles multiples joués par les femmes dans leur société, notamment parce qu'elles sont mères et enseignantes pour leurs enfants, mais aussi parce qu'elles contribuent à la sécurité alimentaire et au revenu de leur famille. LIFE mettra aussi en avant la prise en compte de l'objectif d'égalisation des chances des filles et des femmes dans la planification, la gestion et la mise en œuvre des programmes. Une grande attention sera accordée à l'aide à la production et à la dissémination de livres qui prennent en compte les spécificités propres à chaque sexe, et autres média imprimés qui contribuent à renforcer et à diversifier l'environnement lettré des jeunes et des adultes nouvellement alphabétisés.

La création de lieux de lecture et d'apprentissage, par le biais notamment des centres communautaires d'apprentissage et des bibliothèques communautaires, selon les nécessités, permettra d'offrir un environnement dans lequel les mères peuvent éduquer leurs enfants grâce à la promotion de la lecture.

Un large usage des TIC, incluant l'enseignement à distance et les méthodes d'auto-apprentissage, sera encouragé dans la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation, partout où cela se révélera approprié et rentable.

LIFE encouragera les politiques éducatives sensibles aux contextes locaux ainsi qu'un usage approprié des langues maternelles, tout en présentant aussi les langues officielles et nationales. LIFE soutiendra l'intégration des programmes d'alphabétisation et des matériels pédagogiques dans les politiques générales sur la langue nationale.

4.2. Développer des partenariats

En raison de sa position stratégique d'agence principale responsable de la DNUA et de LIFE, l'UNESCO facilitera et encouragera le développement de partenariats mondiaux, afin de soutenir la mise en œuvre de LIFE dans chaque pays et faire le lien avec l'agenda de l'EPT et les OMD. Au niveau international, une coordination améliorée entre les partenaires permettra de renforcer l'offre d'assistance technique et financière destinée aux pays bénéficiaires de LIFE. Il sera particulièrement important de renforcer les liens mutuellement bénéfiques entre les acteurs suivants :

- les organisations régionales et internationales existantes,
- les autres initiatives EPT (telles que l'Initiative de mise en œuvre accélérée / IMAO – « Initiative Fast Track / FTI⁷ » et l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles – UNGEI) ;
- les ONG internationales ;
- le secteur privé, notamment l'industrie du livre et de l'édition.

Des partenariats proactifs seront développés par la mise en réseau des acteurs afin d'introduire la consultation et le dialogue dans la planification et la mise en œuvre des activités liées à l'alphabétisation. Puisque les pays bénéficiaires de LIFE en seront les « propriétaires », LIFE facilitera les partenariats, notamment par la coopération Sud-Sud.

Le facteur critique pour la réussite de LIFE est la coopération des gouvernements de pays bénéficiaires. Ils sont en effet responsables de la politique nationale d'alphabétisation, de la législation en la matière et de la mobilisation des ressources intérieures. A la lumière de l'objectif principal de LIFE, les partenariats mettront l'accent sur :

- la consultation et la participation comme moyen de renforcer les politiques et les pratiques ;
- la levée de fonds lorsque les ressources domestiques font défaut ;
- le développement d'un agenda partagé et d'une vision commune sur la manière de développer des relations mutuellement bénéfiques.

7 La contribution de l'UNESCO à l'IMAO – pour ne mentionner que ce point – a été de démontrer la nécessité d'en élargir le champ et d'adopter la vision plus large de l'EPT.

Les partenaires seront :

- Tous les acteurs des programmes d’alphabétisation, y compris les gouvernements, les acteurs du privé et les ONG s’occupant d’éducation ;
- Les bailleurs nationaux, ainsi que l’équipe des Nations Unies de chaque pays, qui permettra leur coopération et une planification conjointe ;
- Les acteurs du système éducatif déjà engagés dans la mise en œuvre des deux autres initiatives relative à l’EPT : la formation des formateurs en Afrique subsaharienne et l’éducation sur le VIH/SIDA ;
- La société civile et les ONG, notamment les organisations de jeunes et de femmes ainsi que les syndicats ;
- Le secteur privé ;
- Les réseaux régionaux et internationaux de professionnels de l’alphabétisation ;
- Les médias, notamment les journaux et les éditeurs du domaine éducatif ;
- Les universités, les instituts de recherche et les instituts de formation (initiale et continue) des formateurs, y compris le réseau UNITWIN ;
- Les enseignants, les facilitateurs et autres agents de vulgarisation dont les fonctions comprennent des activités d’alphabétisation ;
- Les apprenants et leurs communautés.

La mise en œuvre dans les pays bénéficiera des partenariats internationaux suivants :

- Les pays participants à LIFE apprendront mutuellement les uns des autres. Cet apprentissage mutuel sera favorisé par le Portail UNESCO pour l’alphabétisation, par la base d’information LIFE, par les réunions organisées par les réseaux nationaux pour l’alphabétisation et les ateliers, par l’échange et la discussion d’expériences récentes et de documents de politique et de planification ;
- Les pays participants seront encouragés et aidés dans leur coopération avec les partenaires régionaux et internationaux, tels que les universités, les instituts de recherche et les fondations ;
- Les partenariats internationaux seront collaboratifs et proactifs ; cela suppose que LIFE développe un mécanisme de compte-rendu sur les intrants et les produits des interventions contre l’analphabétisme.

Afin d’encourager les synergies entre partenaires, une stratégie multi-niveaux de plaidoyer et de communication sera mise en place, selon deux axes : le premier consistera à s’efforcer de convaincre les acteurs principaux du domaine de l’éducation et du développement qu’il est urgent de combat-



tre l'illettrisme, tandis que le second, qui implique les médias, cherchera à sensibiliser l'opinion publique.

Dans le cadre de la stratégie de plaidoyer et de communication, les activités pourront être de :

- Tenir des réunions internationales avec tous les partenaires potentiels afin de les sensibiliser à de nouveaux partenariats (partenaires nationaux, régionaux, internationaux, publics comme privés) ;
- Organiser des consultations régionales, dans le but d'accroître l'implication et d'apporter un soutien mutuel aux pays bénéficiaires ;
- Identifier tous les partenaires potentiels (traditionnels et non traditionnels) et des partenariats possibles entre eux (par ex. des programmes de jumelage transfrontaliers) ;
- Travailler avec des personnes célèbres et les médias afin de toucher par leur biais un plus large public ;
- Faciliter la construction de partenariats grâce à des programmes d'échange, des visites d'études, des sites web fédérateurs, la compilation des répertoires de partenaires ;
- Partager l'analyse des nouveaux types de partenariats fructueux avec les réseaux pour l'alphabétisation, les sites internet et aux lettres d'information ;
- Apporter un appui technique aux pays bénéficiaires de LIFE afin d'améliorer les partenariats et le plaidoyer.

5. Faire en sorte que ça marche – les activités de LIFE

Les pays bénéficiaires détermineront eux-mêmes le contenu des programmes destinés à atteindre les objectifs relatifs à l'alphabétisation définis dans l'EPT, les OMD, la DNUA et la DNUEDD, et complèteront les objectifs déjà exprimés par l'IMOA, l'UNGEI et les DSRP. Les actions propres au cadre d'action stratégique global de LIFE, dirigé et soutenu par l'UNESCO, sont en revanche détaillées ci-dessous.

5.1. Plaidoyer et communication

L'objectif est de renforcer les engagements nationaux et internationaux en faveur de l'alphabétisation grâce au plaidoyer et à la communication,

notamment par le biais de campagnes d'opinion et de l'organisation de partenariats.

5.1.1. Les campagnes d'opinion

- Lancer des campagnes de plaidoyer avec le soutien des médias, afin de sensibiliser l'opinion publique sur l'alphabétisation et d'en démontrer l'impact sur le bien-être à la fois des individus, des communautés et des nations. Les campagnes de plaidoyer en faveur de LIFE permettront de stimuler les efforts internationaux autour de l'agenda de l'EPT et de démontrer que l'alphabétisation est indispensable à la réussite de l'EPT et, par delà, des OMD. Les gouvernements nationaux, y compris les commissions nationales pour l'UNESCO, auront un rôle moteur à jouer ;
- Développer des stratégies de communication dans la presse écrite, radio et télévisée, en collaboration avec les médias ;
- Par des actions de sensibilisation, promouvoir l'éducation en tant que droit humain et l'alphabétisme comme un de ses éléments clés.

5.1.2. Partenariats pour le plaidoyer

- Sensibiliser les partenaires nationaux à l'importance d'intégrer l'alphabétisation dans leurs programmes de travail ;
- Identifier les partenaires non traditionnels, tels que les organisations de jeunes, les syndicats et les associations de femmes et leur donner les moyens de mener leurs propres campagnes de sensibilisation auprès de leurs membres et de promouvoir des actions novatrices et créatives centrées sur l'alphabétisation ;
- Faire pression sur les décideurs en faveur d'investissements plus massifs dans l'alphabétisation, en s'appuyant sur les résultats des recherches et les bonnes pratiques qui démontrent l'impact positif de l'alphabétisation sur le développement, et sur ses bénéfices économiques potentiels.

5.2. Politiques pour une alphabétisation durable

5.2.1. Politiques pour l'alphabétisation

- Évaluer les implications des politiques nationales sur les pratiques d'alphabétisation et en identifier les limites ;



- Développer, au niveau national, un consensus intersectoriel de base en matière de création de politiques et de stratégies d’alphabétisation ; mettre en avant les droits humains et l’autonomisation des apprenants. Dans le contexte plus large du développement, toute politique devrait permettre à l’ensemble des secteurs concernés de participer à des actions coordonnées pour la mise en œuvre de LIFE ;
- Améliorer les synergies entre l’éducation formelle et l’éducation non formelle et encourager les possibilités de poursuivre des formations, afin d’optimiser l’accès à l’alphabétisme, mais aussi sa rétention et son utilisation dans le cadre de l’éducation tout au long de la vie ;
- Encourager un système de gouvernance décentralisée qui permette d’offrir des programmes d’alphabétisation plus pertinents et plus adaptés aux contextes locaux.

5.2.2. Alphabétisation et développement

- Incorporer lors de la mise en œuvre de LIFE des formations sur différents problèmes du développement, notamment des formations concernant les activités génératrices de revenu, la gestion d’entreprises liée à l’accès au microcrédit, les rudiments de la santé et de la reproduction, les droits et devoirs civiques ou encore la prévention du VIH/SIDA ;
- Mettre en avant les compétences indispensables à la vie courante par le biais de l’alphabétisation, incorporant des compétences générales et psychosociales ;
- Favoriser la formation à l’utilisation des technologies appliquées/appropriées, y compris des TIC ;
- Favoriser la création de lieux de lecture permettra d’offrir un environnement dans lequel les mères peuvent éduquer leurs enfants en utilisant des matériels appropriés afin d’améliorer la lecture ;
- Renforcer la vulgarisation des sciences et techniques dans les zones rurales, particulièrement en ce qui concerne la santé, la protection de l’environnement et le développement rural ;
- Encourager de nouvelles initiatives dans l’ensemble des programmes d’alphabétisation, de post-alphabétisation et d’éducation permanente, qui forment un continuum dans la perspective de “l’éducation tout au long de la vie” ;
- Par le biais du Portail UNESCO pour l’alphabétisation, faciliter la création des réseaux nationaux et internationaux pour l’alphabétisation au niveau national et international ;
- Identifier, réunir et diffuser les études évaluant les bénéfices socio-économiques de l’alphabétisation et ses autres conséquences.

5.2.3. L'alphabétisation et l'individu

- Encourager l'approche mère - enfant de l'alphabétisation qui s'occupe à la fois des mères pas ou peu alphabétisées et de leurs enfants, filles et garçons. Afin d'assurer la pérennisation de ces programmes et la production de résultats mesurables et dignes d'intérêt, il conviendra d'y intégrer l'autonomisation économique des femmes et d'assurer des formations aux capacités dans ce domaine ;
- Améliorer l'alphabétisation familiale grâce à une approche intergénérationnelle et communautaire ;
- Favoriser l'autonomisation et le développement personnel, plus particulièrement celui des filles et des femmes, en améliorant leur estime de soi, leur confiance en soi et leur capacité à participer à la vie communautaire et politique.

5.3. Renforcement des capacités nationales

5.3.1. Conception et mise en œuvre de programmes

- Apporter aux gouvernements l'appui technique nécessaire à la conception et au développement de programmes adaptés aux contextes spécifiques, dont les mécanismes de mise en œuvre sont localement pertinents, orientés vers l'autonomisation des apprenants et mettant l'accent sur la parité entre les sexes et la réduction de la pauvreté ;
- Renforcer les institutions nationales et les infrastructures opérationnelles existantes, responsables de la conception et de la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation (gouvernement, ONG et autres prestataires), afin d'assurer une gestion efficace des ressources – humaines, financières et matérielles – lors de la mise en œuvre de LIFE. Les équipes et les structures devraient avoir la capacité de favoriser l'insertion des groupes les plus marginalisés ;
- Inciter le secteur privé à faciliter les actions d'alphabétisation sur le lieu de travail, comme un moyen d'améliorer la productivité et d'assumer leur responsabilité sociale.

5.3.2. Des ressources humaines qualifiées

- Faire face au déficit de personnel qualifié par la formation des formateurs, d'instructeurs-alphabétiseurs et de superviseurs. Ces programmes seront développés en utilisant des techniques participatives, centrées



sur l'apprenant et favorisant l'apprentissage par l'action. On facilitera l'adaptation des ressources et des mallettes pédagogiques développées au niveau régional, ainsi que l'échange d'expériences et la mise en réseau.

5.3.3. Améliorer le suivi et l'évaluation

- En s'appuyant sur les recherches les plus récentes, on renforcera les capacités nationales à évaluer l'alphabétisation et à suivre et évaluer l'éducation non formelle, en mettant en place le programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP) et un système de gestion de l'information de l'enseignement non formel (NFE-MIS). Se fondant sur les pratiques existantes dans le pays, les programmes LAMP et NFE-MIS seront adaptés et intégrés pour correspondre au contexte national et pour augmenter leur accessibilité et leur facilité d'utilisation. La coopération avec l'Institut de statistiques de l'UNESCO (ISU – UIS) sera améliorée afin de développer des instruments de mesure et d'analyse statistique appropriés.

5.4. Innovation

5.4.1. Établir les bonnes pratiques

- Entreprendre des recherches et une revue de la littérature internationale la plus récente, en collaboration avec l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE – UIE) ;
- Mener une recherche-action participative afin de développer des programmes novateurs et de décrire les bonnes pratiques concernant l'apprentissage communautaire et l'éducation permanente ;
- Développer des indicateurs de résultat et d'impact et mener des études longitudinales sur l'utilisation et l'impact de l'alphabétisation, afin de développer des stratégies d'apprentissages fructueuses ;
- Mener des études sur les pratiques d'alphabétisation, notamment évaluer les résultats obtenus, afin de mettre en lumière les innovations et les pratiques alternatives ;
- Conduire des recherches sur la manière d'améliorer les partenariats entre partenaires traditionnels et partenaires non traditionnels, et notamment sur la manière de travailler avec le secteur privé.

5.4.2. Dissémination

- Faire du Portail UNESCO pour l’alphabétisation un outil d’information fondé sur l’expérience et l’expertise disponible dans les pays, grâce à la mise en place de réseaux, d’échanges sur les bonnes pratiques, de recherches thématiques et de forums sur les politiques d’alphabétisation. Cet outil d’information servira aussi pour les actions de plaidoyer ;
- Diffuser des outils d’évaluation et des conseils méthodologiques sur la détermination des besoins d’apprentissage, des ressources des communautés et des possibilités d’améliorer et de pérenniser leurs moyens d’existence.

6. Mise en œuvre

LIFE sera mise en œuvre sur une période de dix ans et sera guidée par 3 principes fondamentaux :

1. Appropriation par les pays & diversité ;
2. Lien avec les politiques nationales ;
3. Introduction graduelle et progressive.

6.1. Appropriation par les pays et diversité

L’Initiative LIFE sera mise en œuvre par les pays eux-mêmes, adaptée à leurs besoins et leurs priorités spécifiques. Elle capitalisera sur les capacités nationales et les politiques et programmes existants. Chaque pays bénéficiaire déterminera une stratégie spécifique avec des étapes définies à l’avance. Les contenus et la mise en œuvre de LIFE varieront donc d’un pays à l’autre.

L’appropriation nationale sera renforcée en tirant parti de la diversité des notions et des approches de l’alphabétisation propres à chaque pays. Les pays recevront par ailleurs le soutien nécessaire pour élargir ces approches, afin de promouvoir une définition plus globale de l’alphabétisation.

Il est important de disposer d’une équipe de mise en œuvre présente sur place, sous la forme d’un comité de pilotage de l’alphabétisation, sous l’autorité du gouvernement. Cette équipe devrait inclure des représentants des secteurs gouvernementaux concernés, des partenaires locaux du développement, ainsi que le secteur privé, incluant les ONG, les organisations de la société



civile, les universités et autres instituts de recherche, ainsi que les équipes des Nations Unies dans les pays concernés. Le rôle de ce comité sera de susciter des partenariats ainsi qu'un calendrier établi en commun, où chaque partie prenante poursuit ses activités spécifiques. L'UNESCO facilitera et coordonnera l'appui technique à apporter à chacun des partenaires.

6.2. Le lien avec les politiques nationales

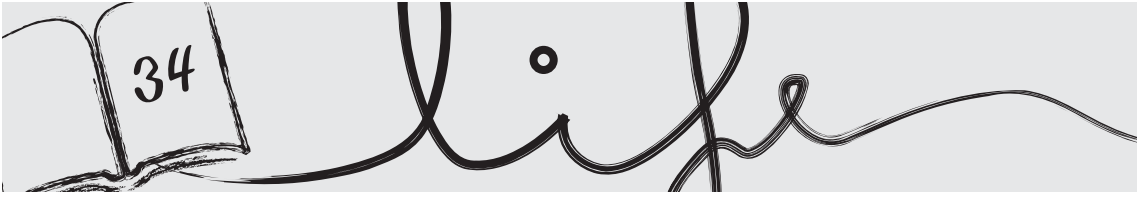
Les stratégies nationales de mise en œuvre de LIFE et les activités correspondantes devront être intégrées aux plans nationaux de développement, tels que le plan d'action national pour l'EPT, les plans sectoriels d'éducation, les programmes stratégiques de réduction de la pauvreté (PSRP) et les autres programmes nationaux de dépenses ou de développement. LIFE s'appuiera aussi sur les bonnes pratiques nationales et les renforcera.

LIFE sera ainsi mise en œuvre selon les buts, objectifs, résultats attendus et activités planifiées propres à chaque pays, tels qu'exposés dans le document national LIFE (LIFE Country Paper – LCP), rédigé avec l'appui technique de l'UNESCO et des partenaires du développement appropriés. Les étapes de mise en œuvre varieront d'un pays à l'autre. Il sera nécessaire de mettre en place dès le début un mécanisme destiné à assurer la pérennité et l'impact des activités et à les mesurer.

6.3. Introduction graduelle et progressive

LIFE sera mise en œuvre pendant plus de dix ans, visant 35 pays. Dans chaque pays, la mise en œuvre sera précédée d'une phase préparatoire. Il est proposé que, tous les deux ans, une dizaine de pays parmi les 35 sélectionnés soient choisis pour entrer en phase de mise en œuvre. Pour les premiers pays, la phase de mise en œuvre débutera en 2006, pour le second groupe de pays, en 2008, et en 2010 pour le troisième groupe.

Néanmoins, une approche flexible sera adoptée lors de l'admission des pays en phase de mise en œuvre. Les pays ayant déjà une grande expérience et des capacités dans le domaine de l'alphabétisation seront encouragés à participer à la mise en œuvre de LIFE, avec l'appui technique d'autres partenaires si nécessaire. D'autres pays, prêts à rejoindre LIFE mais nécessitant des financements extérieurs, seront intégrés graduellement en fonction des possibilités.



En 2011, on fera une évaluation globale à mi-parcours, afin de compléter – sans les remplacer – les mécanismes de suivi et d'évaluation fonctionnant au niveau national. Entre 2012 et 2015, LIFE se concentrera sur la pérennisation et la répliation des expériences. Le calendrier de mise en œuvre est présenté ci-dessous.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE										
2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Élaboration des profils de pays (Country Profiles - CP) - (35 pays)										
Développement des programmes de pays LIFE	Première phase de mise en œuvre (Environ 10 pays)					Réduction progressive des interventions extérieures				
	Développement des programmes de pays LIFE	Deuxième phase de mise en œuvre (Environ 10 pays)				Réduction progressive des interventions extérieures				
				Développement des programmes de pays LIFE	Troisième phase de mise en œuvre (Environ 10 pays)			Réduction progressive des interventions extérieures		
						Évaluation de LIFE à mi-parcours (niveau international)				
							Amélioration de la mise en œuvre de LIFE , grâce à la prise en compte des résultats de l'évaluation à mi-parcours et à l'échange d'expériences entre les 35 pays			
										Évaluation finale de LIFE (niveau international)



Dans la préparation de la phase de mise en œuvre, les trois actions suivantes devront être entreprises :

- Définir la base de départ par la rédaction d'un profil de pays LIFE (Country Profile – CP) pour chacun des 35 pays ;
- Sélectionner les pays pour les phases de mise en œuvre ;
- Développer un programme d'action dans chacun des pays dans un document national LIFE (Life Country Paper - LCP). Ceci constitue le préalable pour être admis à la phase de mise en œuvre.

6.3.1. Définir la base de départ

Dès le début de LIFE, des profils de pays seront préparés pour chacun des 35 pays sélectionnés, afin d'évaluer l'état actuel de leurs politiques et de leurs programmes d'alphabétisation. A l'aide d'un questionnaire préparé par l'UNESCO, les profils de pays permettront de :

- Recueillir des informations générales de base sur la situation du pays en matière d'alphabétisation ;
- Fournir, pour chaque pays, un aperçu de l'ampleur du défi à relever pour atteindre les objectifs de LIFE et identifier les principales lacunes et les besoins spécifiques.

Les pays feront parvenir leur 'profil' à l'UNESCO après examen et approbation à l'échelon national. Une base de données d'informations sur LIFE sera établie par l'UNESCO à partir des profils de pays, pour servir de plateforme d'échange de connaissances et d'expériences entre pays bénéficiaires et partenaires. Mise à jour régulièrement tout au long du déroulement de LIFE, elle sera partie intégrante de la base d'informations publiée sur le Portail pour l'alphabétisation.

6.3.2. Sélectionner les pays pour les trois phases de mise en œuvre

Les pays sélectionnés pour participer à chacune des trois phases de mise en œuvre seront choisis à l'issue d'un processus de consultation avec les pays et les partenaires. Les pays devront expliciter leur engagement politique et leur état de préparation pour participer à la phase de mise en œuvre de LIFE. Les points suivants seront examinés pour évaluer l'état de préparation des pays pour la mise en œuvre de LIFE :



- Les politiques d’alphabétisation (qui seront examinées par l’analyse des plans de développement du secteur éducatif, les DSRP, des plans nationaux pour l’EPT, des rapports sur l’avancement du pays vers les OMD, de la législation...)
- Les programmes et projets correspondant à ces politiques (en examinant les programmes et projets existants et opérationnels, etc.)
- Le dispositif institutionnel national pour la mise en œuvre (tel que déterminé par les cadres institutionnels fonctionnels, les partenariats entre parties prenantes, etc.)

Les pays sélectionnés pour entrer dans la phase de mise en œuvre seront ceux qui pourront démontrer l’existence d’une très forte volonté politique, de solides partenariats nationaux et inter-agences, et d’un engagement réel à investir dans l’alphabétisation. L’expérience acquise avec les pays sélectionnés pour la première phase de mise en œuvre servira de base aux cycles suivants, permettant de tirer parti des réussites et des leçons apprises, et, par conséquent, de faciliter la coopération entre les pays de LIFE.

Un appui adéquat sera aussi apporté aux pays qui n’auront pas été retenus pour la première phase. Cet appui pourra prendre la forme d’une aide au lancement d’actions de plaidoyer, de recherche ou de renforcement des politiques et des programmes. D’autres pays peuvent être prêts à rejoindre LIFE et ne nécessiter qu’un appui technique.

6.3.3. Développer des programmes nationaux d’action

Lorsqu’un pays aura été sélectionné pour entrer en phase de mise en œuvre, il devra développer un document de pays LIFE (LCP), afin d’exposer les grandes lignes des actions qu’il souhaite mener dans le cadre de LIFE. Il est proposé que ce processus, qui sera piloté par le pays lui-même, soit mené en collaboration et consultation avec les partenaires internationaux et régionaux présents sur le terrain. Le principe directeur de la rédaction du document de pays LIFE est de s’attacher à correspondre aux besoins, priorités et capacités nationales propres au pays, de même qu’aux politiques et programmes existants. Le document national LIFE sera élaboré dans le cadre de la politique nationale d’éducation, et toutes les actions entreprises seront intégrées dans les plans de développement existants. Le document de pays LIFE devra comprendre les éléments suivants : But, Objectifs, Groupes cibles, Résultats

attendus, Activités, Echéancier, Budget, Partenariats, Suivi et Evaluation, ainsi que tout autre élément jugé nécessaire par le pays.

La première étape sera de passer en revue l'ensemble des travaux de recherche concernant la situation et les défis actuels dans le domaine de l'alphabétisation, afin de permettre l'évaluation des besoins pour LIFE. Pour les pays qui auraient déjà entrepris de tels travaux de recherche sur leur situation dans le domaine de l'alphabétisation et élaboré des plans d'action en conséquence, ces études et plans nationaux seront utilisés et mis à profit dans l'élaboration de leurs documents nationaux LIFE.

Une assistance technique sera apportée au cours de cette phase. Afin de rédiger son document de pays LIFE, chaque pays devrait entreprendre une étude approfondie des problèmes identifiés et une évaluation des besoins. Cette étude permettra aussi de recueillir des données plus précises et consolidées sur la situation actuelle et sur les lacunes à combler, à partir de quoi les indicateurs de suivi pourront être construits. L'étude devrait être conduite par une équipe nationale composée de représentants du gouvernement, des ONG et d'une institution de recherche, avec le soutien de l'UNESCO et des partenaires internationaux, notamment l'équipe des Nations Unies (UNCT) du pays concerné.

7. Financement

Le financement de LIFE reposera principalement sur les ressources nationales, publiques et privées. Néanmoins, alors que certains pays bénéficiaires jouissent d'un fort potentiel économique, d'autres voient leurs ressources sévèrement contraintes. Ces derniers auront besoins d'un financement complémentaire provenant de sources extérieures.

Durant l'exercice budgétaire biennal 2006-2007⁸, l'UNESCO contribuera à la mise de fonds initiale à la fois pour la DNUA et pour LIFE, à hauteur de 12.464.900 US\$, provenant du budget régulier et des fonds extrabudgétaires – ce qui correspond aux deux premières années de mise en œuvre de LIFE. La planification budgétaire prévoit qu'une somme identique, voire supérieure, sera allouée à l'UNESCO tous les deux ans pour la mise en œuvre de LIFE. Néanmoins, cette somme ne couvrira qu'une partie des besoins.

8 UNESCO. 2005. 33 C/5 Rev *Draft Programme and Budget for 2006-2007*.



L'UNESCO facilitera les rencontres de partenariats au niveau national comme au niveau régional, afin de parvenir à une planification et à des interventions conjointes avec le soutien des gouvernements et des agences d'aide multilatérales et bilatérales.

Une fois que la programmation nationale aura été acceptée par les gouvernements et leurs partenaires (comprenant notamment les ONG, les agences des Nations Unies, les bailleurs internationaux et le secteur privé), tous seront appelés à participer sur la base de la programmation établie et des propositions attenantes. L'UNESCO encouragera la mobilisation de ressources financières pour soutenir les programmes nationaux d'alphabétisation établis dans le cadre de LIFE et qui participent à la promotion d'un agenda commun fondé sur les besoins locaux.

Le coût unitaire estimé de l'alphabétisation d'un adulte varie dans une fourchette allant de 50 à 100 dollars. Sachant que 85 % des analphabètes de la planète vit dans les 35 pays de LIFE, le nombre d'adultes devant bénéficier de LIFE s'élève à plus de 660 millions. En conséquence, des financements additionnels très importants seront nécessaires pour atteindre l'objectif de Dakar d'améliorer les taux d'alphabétisme de 50 % d'ici 2015.

Actuellement, les engagements des bailleurs bilatéraux et multilatéraux en faveur de l'éducation de base s'élèvent à 1.5 milliard de dollars, ce qui est loin des 5.6 milliards de dollars estimés pour atteindre l'éducation primaire universelle (EPU)⁹ – un autre objectif qui vient en concurrence dans l'obtention de financements internationaux. Les stratégies pour susciter et garantir les financements peuvent être multiples. Une approche à deux niveaux peut être envisagée:

Premièrement, les activités de LIFE peuvent être reliées avec les activités déjà mises en œuvre par les autres initiatives existantes (telles que l'IMOA/FTI¹⁰ et l'UNGEI) et qui incluent aussi une composante d'alphabétisation. Cela contribue à encourager la mise en commun des perspectives et des objectifs entre LIFE et les autres initiatives, comme un moyen d'atteindre les OMD.

9 UNESCO. 2004. *Rapport mondial de suivi de l'EPT 2005, Éducation pour tous, l'exigence de qualité*. Paris: UNESCO.

10 La nécessité de soutenir l'alphabétisation dans le cadre de l'IMOA/FTI fera l'objet d'une action de plaidoyer de LIFE.

Deuxièmement, il conviendra d'explorer les possibilités d'obtenir le soutien de la communauté internationale, y compris le secteur privé qui a un potentiel considérable pour investir dans le développement de sa main d'œuvre en vue de gains de productivité.

Pour aller plus loin, LIFE pourrait s'associer à de grandes sociétés connues pour leur 'bonne gouvernance' et qui pourraient être intéressées à soutenir financièrement LIFE. Ces partenariats peuvent potentiellement aller au delà du simple apport de financements. Le transfert de compétences, par le biais de programmes de stages, peut se révéler également profitable. Les entreprises du secteur de l'édition ou des TIC peuvent offrir une assistance directe aux pays ayant besoin de développer des matériels pédagogiques ou contribuer à une campagne de plaidoyer et de communication. Les entreprises de produits ménagers ou pharmaceutiques peuvent faire bénéficier de leur expertise dans le domaine de l'hygiène et de la santé.

Pour résumer, les activités de collecte de fonds pour LIFE comprendront:

- La collecte de fonds au niveau national, qui débutera lors de la phase préparatoire ;
- Un travail permanent de mise en réseau au niveau national et international afin de créer une communauté de bailleurs engagés à soutenir LIFE ;
- L'organisation d'une réunion de partenariat sur la mobilisation de ressources, rassemblant les bailleurs traditionnels et d'autres bailleurs moins traditionnels ;
- Le développement de partenariats avec les autres agences des Nations Unies, afin de mettre en place une planification et une coopération en commun avec les gouvernements, par le biais d'un agenda sur l'éducation de base partagé par tous.

Des mécanismes de consultation et de recherche des bailleurs seront organisés.

8. Suivi et évaluation

8.1. Les fondements de l'évaluation

L'efficacité de LIFE sera évaluée à partir des résultats obtenus au niveau national, qui devront donc nécessairement être précis et mesurables. Les élé-



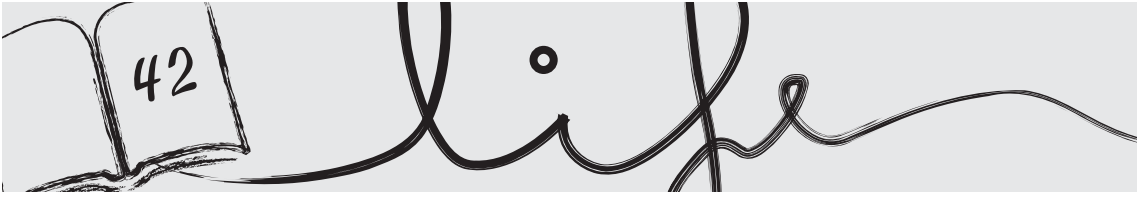
ments cruciaux pour la réussite de LIFE seront un suivi et une évaluation performants dans chaque pays, ainsi que la prise en compte continue des leçons tirées de l'expérience. Des systèmes viables de suivi et d'évaluation des progrès de LIFE seront mis en place tant au niveau national qu'au niveau international, avec l'aide de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (ISU – UIS). Au niveau national, les programmes mis en œuvre par LIFE seront suivis et leurs résultats évalués, tandis qu'au niveau international, l'évaluation portera sur la performance globale de LIFE. Le partenariat global avec l'ISU et l'IUE sera très impliqué dans l'évaluation des progrès réalisés.

L'évaluation se fondera sur la série d'indicateurs objectivement vérifiables et de sources décrite dans le cadre logique (voir Annexe 2), qui seront ensuite plus élaborés et adaptés par chaque pays lors de la rédaction de son document national LIFE (LCP). Puisque LIFE fait partie de la mise en œuvre de l'EPT, son évaluation sera liée aux évaluations globales de l'EPT.

8.2. Évaluation nationale

Suivi et évaluation seront assurés au niveau national tout au long de la mise en œuvre de LIFE dans les pays (y compris à des niveaux inférieurs, par ex. au niveau des districts ou des programmes) en se fondant sur les indicateurs généraux présentés dans le cadre logique et les indicateurs nationaux détaillés dans son document national LIFE (LCP). Les données de départ seront collectées lors de la rédaction de ce document. Un calendrier de suivi et d'évaluation sera établi, précisant à intervalles réguliers les actions de suivi et d'évaluation à conduire dans chaque pays. Ce calendrier comprendra : les comptes-rendus annuels, une évaluation nationale à mi-parcours et une évaluation finale à l'achèvement du programme. LIFE accompagnera les pays dans le suivi et l'évaluation des performances de leurs programmes. Cette assistance comprendra un appui technique dans le développement des outils, méthodes et systèmes utiles pour suivre les progrès et évaluer l'impact des programmes et activités d'alphabetisation des pays.

LIFE vise aussi à améliorer la culture de suivi et d'évaluation de l'alphabetisation dans chaque pays. Hormis le suivi – évaluation systématique et rigoureux des programmes d'alphabetisation, cela implique aussi le développement de systèmes d'information opérationnels pour le suivi des activités, compris comme une stratégie permettant de modifier les politiques et d'améliorer les performances et l'efficacité des programmes



d'alphabétisation. Le développement d'un tel système suppose une triple approche :

1. le développement de méthodes fiables d'évaluation de l'alphabétisation¹¹ ;
2. la création de systèmes de gestion de l'information sur l'alphabétisation¹² ;
3. le lancement d'études longitudinales sur des échantillons d'apprenants après leur formation, afin d'évaluer l'impact de l'alphabétisation.

8.3. Évaluation internationale

Au niveau international, le suivi de la mise en œuvre et de la performance globale de LIFE sera assuré, y compris le niveau d'engagement et la collaboration entre les partenaires ou encore la mobilisation des ressources. Tout en reconnaissant que la diversité est cruciale pour la réussite de LIFE au niveau des pays, l'efficacité de la stratégie globale de l'UNESCO sera aussi évaluée. A la fin de la période décennale, le nombre de personnes alphabétisées de façon durable devra avoir augmenté de façon significative, davantage que ce n'aurait été le cas en l'absence de LIFE. Une évaluation à mi-parcours au niveau international aura lieu en 2011, tandis que l'évaluation finale sera lancée en 2015.

11 Voir: Programme de suivi et d'évaluation de l'alphabétisation (LAMP), ISU

12 Voir: Système de gestion de l'information sur l'éducation non formelle (NFE-MIS), UNESCO

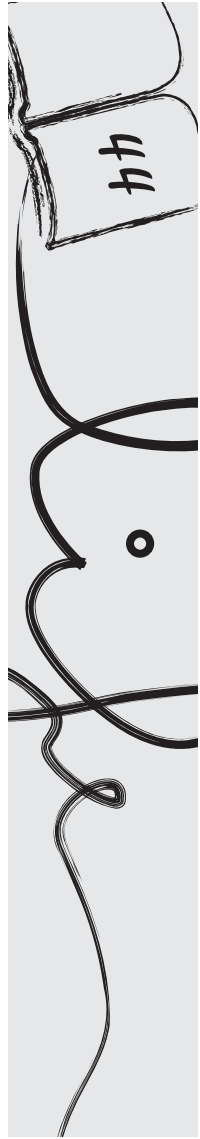
9. Annexes

9.1. Annexe 1: Pays prioritaires (35 pays)

Groupe A: Pays où le TAUX GLOBAL d'analphabétisme des adultes est supérieur à 50% (période 2000-2004) (27 pays)

Région	Pays	Taux global d'analphabétisme (%)	Taux d'analphabétisme des femmes (%)	Pourcentage d'enfants déscolarisés	Pourcentage des filles parmi les enfants déscolarisés	Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire	IMOA / « Fast Track Initiative »	PMA	PSRP	Groupe E9	Groupe A & B
États arabes	Irak	-	-	-	-	92.9	-	-	-	-	-
	Mauritanie	58.8	68.7	35.9	52.9	64.0	* 2002	*	*	-	-
	Soudan	-	-	-	-	-	-	*	-	-	-
	Yémen	51.0	71.5	32.9	75.3	67.1	* 2002	*	*	-	-
Asie de l'Est et Pacifique	Papouasie-Nouvelle Guinée	-	-	-	-	83.8	-	-	-	-	-
Amérique latine et Caraïbes	Haïti	-	-	-	-	-	-	*	-	-	-
Asie du Sud et de l'Ouest	Afghanistan	-	-	-	-	-	-	*	-	-	-
	Bangladesh	58.9	68.6	11.1	45.1	88.9	-	*	* I	*	*
	Népal	56.0	73.6	27.6	57.5	72.4	* 2004	*	*	-	-
	Pakistan	58.5	71.5	39.8	59.6	60.1	* 2004	-	*	*	*

Région	Pays	Taux global d'analphabétisme (%)	Taux d'analphabétisme des femmes (%)	Pourcentage d'enfants déscolarisés	Pourcentage des filles parmi les enfants déscolarisés	Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire	IMOA / « Fast Track Initiative »	PMA	PSRP	Groupe E9	Groupe A & B
Afrique subsaharienne	Bénin	60.2	74.5	-	-	70.3	* 2004	*	*	-	-
	Burkina Faso	87.2	91.9	64.4	54.5	35.5	* 2002	*	*	-	-
	République centrafricaine	51.4	66.5	45.3	60.7	54.7	-	*	* I	-	-
	Tchad	54.2	62.5	41.8	63.6	58.2	* 2004	*	*	-	-
	République démocratique du Congo	-	-	-	-	-	-	*	* I	-	-
	Djibouti	-	-	67.3	52.9	32.6	* 2004	*	* I	-	-
	Ethiopie	58.5	66.2	53.3	55.6	46.7	* 2002	*	*	-	*
	Erythrée	-	-	59.1	52.5	41.0	-	*	-	-	-
	Gambie	-	-	31.2	53.9	68.7	* 2002	*	*	-	-



Région	Pays	Taux global d'analphabétisme (%)	Taux d'analphabétisme des femmes (%)	Pourcentage d'enfants déscolarisés	Pourcentage des filles parmi les enfants déscolarisés	Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire	IMOA / « Fast Track Initiative »	PMA	PSRP	Groupe E9	Groupe A & B
Afrique subsaharienne	Guinée	-	-	53.0	54.4	47.0	* 2002	*	*	-	-
	Guinée-Bissau	-	-	-	-	53.5	-	*	* I	-	-
	Madagascar	-	-	32.3	49.5	67.7	* 2004	*	*	-	-
	Mali	81.0	88.1	-	-	-	* 2004	*	*	-	-
	Mozambique	53.5	68.6	45.6	54.8	54.4	* 2002	*	*	-	-
	Niger	82.9	90.7	69.5	53.4	30.4	* 2002	*	*	-	-
	Sénégal	60.7	70.3	36.8	53.9	63.1	* 2004	*	*	-	-
	Sierra Leone	-	-	-	-	-	-	*	* I	-	-



**Groupe B: Pays où la POPULATION TOTALE d'adultes analphabètes dépasse 10 millions d'individus (période 2000-2004)
(II pays¹³)**

Région	Pays	Popula- tion totale d'adultes analphabètes (000)	Pourcentage des femmes dans l'ensemble de la population analphabète	Pourcentage d'enfants déscolarisés	Pourcentage des filles parmi les enfants descolarisés	Taux net de scolarisation dans l'en- seignement primaire	IMOA / « Fast Track Initia- tive »	PMA	PSRP	Groupe E9	Groupe A & B
États arabes	Egypte	20468	63.9	7.4	64.4	92.6	-	-	-	*	-
	Maroc	10108	63.0	22.0	57.2	78.0	-	-	-	-	-
Asie de l'Est et Pacifique	Chine	89788	72.7	7.3	45.6	-	-	-	-	*	-
	Indoné- sie	18432	69.2	7.8	53.0	92.2	-	-	-	*	-
Amérique latine et Caraïbes	Brésil	17219	50.8	3.3	100	96.7	-	-	-	*	-
Asie du Sud et de l'Ouest	Bangla- desh	52209	56.7	11.1	45.1	88.9	-	*	* I	*	*
	Inde	270466		-	-	85.7	*	-	-	*	-
	Répu- blique islamique d'Iran	10543	63.8	26.4	49.6	73.6	-	-	-	-	-
	Pakistan	51536	59.6	39.8	59.6	60.1	*	-	*	*	*

46

Region	Pays	Population totale d'adultes analphabètes (000)	Pourcentage des femmes dans l'ensemble de la population analphabète	Pourcentage d'enfants déscolarisés	Pourcentage des filles parmi les enfants déscolarisés	Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire	IMOA / « Fast Track Initiative »	PMA	PSRP	Groupe E9	Groupe A & B
Afrique subsaharienne	Ethiopie	21955	57.4	53.3	55.6	46.7	* 2002	*	*	-	*
	Nigéria	22168	61.4	-	-	88.9	-	-	-	*	-

Source des données sur l'alphabétisation : Programme d'évaluation de l'alphabétisme - ISU (Mars 2004)

Source des données scolaires : Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2003/4 (Données 2000)

Note générale 1) L'Afghanistan, Djibouti, l'Erythrée, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, l'Irak, Madagascar, la Papouasie Nouvelle Guinée, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone n'ont pas fourni à l'ISU de statistiques récentes

(voire pas de statistiques du tout) concernant l'alphabétisme. Néanmoins, les évaluations de taux d'analphabétisme dépassent les 50 %. Haïti et le Sudan, qui méritent une attention et une priorité particulières, font partie de la liste.

Note générale 2) *I signifie PSRP provisoire. Les pays concernés n'ont pas développé de PSRP complet.

Note générale 3) - signifie 'non disponible' ou 'ne s'applique pas'.

13 Trois de ces pays figurent également dans le groupe A. Le nombre total des pays sélectionnés s'élève donc à 35.

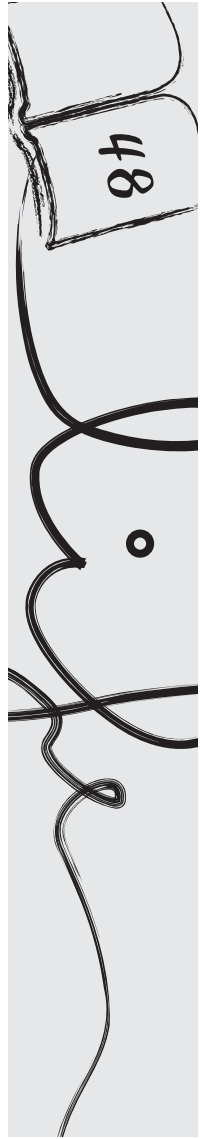


9.2. Annexe 2: Cadre logique

Les relations entre les objectifs, les indicateurs objectivement vérifiables de succès, les risques et les contraintes sont résumées dans le cadre logique du projet présenté ci-dessous

Cadre logique de LIFE

Hiérarchie des objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables	Source des indicateurs	Risques et hypothèses
Objectif de développement (But)			
Autonomiser les populations dont les capacités et compétences en lecture/écriture/calcul sont inadéquates, avec une attention particulière pour les femmes et les filles des milieux ruraux.	<ul style="list-style-type: none"> – Amélioration de 50% des taux d'alphabétisation des adultes. – Elimination des disparités entre les genres au niveau de l'éducation primaire et secondaire. – Assurer à tous l'égalité des possibilités d'accès à l'éducation, afin de contribuer à la réussite de l'EPT et des ODM. 	<ul style="list-style-type: none"> – Données gouvernementales et statistiques. – IPS (Indice de Parité entre les Sexes). – Revue des DSRP des pays. – Revue des plans nationaux pour l'EPT et de leur mise en œuvre. – Evaluation de projet. – Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP). 	<ul style="list-style-type: none"> – Les gouvernements restent déterminés à améliorer l'alphabétisation et l'autonomisation des femmes par le biais de politiques clairement articulées. – Un environnement porteur existe. – L'engagement des gouvernements en faveur de l'éducation de base reste constant. – La collaboration avec les ONG et les organisations communautaires se développe et se pérennise.



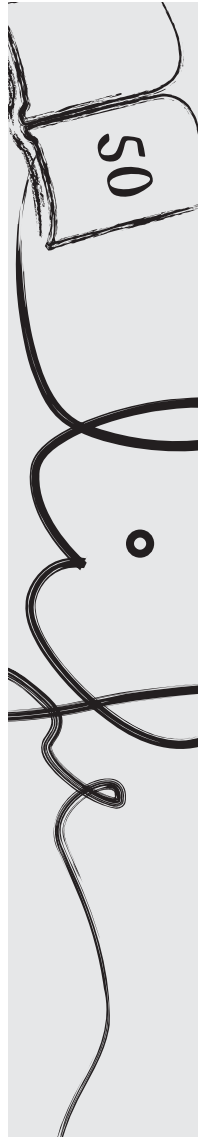
- Nombre de partenariats développés et entretenus entre le gouvernement, les ONG et les organisations communautaires.
- Des méthodologies innovantes et peu coûteuses sont développées en partenariat avec le gouvernement, les ONG, les organisations communautaires et le secteur privé.
- Amélioration de l'engagement de l'aide extérieure en faveur de programmes d'alphabétisation destinés aux femmes et aux filles et adaptés à chaque contexte national.
- L'impact du VIH/SIDA, des conflits et de la pénurie d'enseignants reste supportable et gérable.

Objectifs immédiats

- Renforcer l'engagement national et international en faveur de l'alphabétisation, par le biais du plaidoyer et de la communication.
- Développement de partenariats avec les autres agences des Nations Unies, afin de mettre en place une planification commune avec les gouvernements, grâce à un agenda partagé sur l'éducation de base.
 - Eléments témoignant de la stratégie de la campagne, des événements médiatiques et des matériels de communication.
 - Des partenariats sont développés et entretenus avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé.
 - Maintien des engagements relatifs au financement principal et au personnel dédié à l'activité.



- Une campagne globale de plaidoyer pour l'Initiative LIFE est conçue, financée et mise en œuvre dans la presse écrite, radio et télévisée.
- De nouveaux partenaires s'engagent dans les programmes d'alphabétisation, qu'ils soient nationaux ou internationaux, publics ou privés, traditionnels ou non-traditionnels.
- Lobbying politique au niveau national et international, afin d'encourager l'engagement en faveur de l'Initiative LIFE.
- Financements additionnels pour l'alphabétisation au niveau national comme international.
- Sondage de l'opinion publique grâce à des enquêtes publiques aléatoires afin d'évaluer la capacité des campagnes à susciter une prise de conscience publique et politique.
- Éléments témoignant de l'existence et de l'activité des réseaux de partenaires, démontrant les actions de lobbying et les influences exercées, traces des événements et des campagnes externes stimulées par l'Initiative LIFE.
- Budgets nationaux, localisation des partenaires, ONG et organisations communautaires.
- Des partenariats sont maintenus avec les autres agences des Nations Unies, afin de mettre en place une planification commune et une collaboration.
- Les agences bilatérales et multilatérales, les institutions financières internationales acceptent de soutenir le déploiement des opérations principales.
- Un environnement porteur existe.



Soutenir l'articulation des politiques afin d'assurer la pérennité de l'alphabétisation au sein des cadres de développement sectoriels et nationaux.

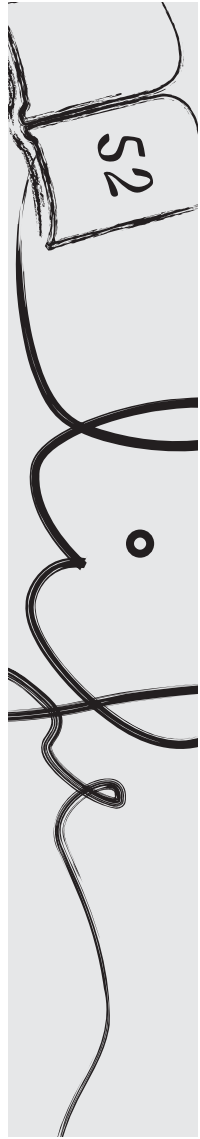
- Les politiques et les systèmes éducatifs des pays sélectionnés sont passés en revue et évalués.
- Analyse des DSRP pour évaluer plus particulièrement l'engagement des gouvernements en faveur de l'EPT et de l'alphabétisation.
- Existence d'une réflexion commune sur les politiques nationales et les programmes qui permettent d'intégrer l'alphabétisation dans toutes les autres activités du développement.
- Les bonnes pratiques dans le domaine des politiques d'alphabétisation sont analysées et disséminées dans tous les pays cibles, accompagnées de stratégies de mise en œuvre réalistes.
- Examen des politiques fondées sur des données probantes.
- Documents gouvernementaux et DSRP.
- Sondages dans les pays partenaires.
- Evaluation de projet.
- Les gouvernements restent déterminés à améliorer l'alphabétisation et l'autonomisation des femmes et des filles.
- Les partenaires bi/multilatéraux s'engagent dans une coopération collective.
- L'alphabétisation bénéficie d'un soutien interagence.
- Les agences des Nations Unies chargées des autres domaines du développement collaborent pleinement.



- Des mécanismes de soutien existent, qui permettent aux groupes socialement exclus de s'intégrer dans le système éducatif.
- Coopération avec les gouvernements, les agences de Nations Unies, les agences bi/multilatérales pour une planification conjointe et des agendas de collaboration communs.

Renforcer les capacités nationales en matière de conception, de gestion et de conduite de programmes.

- Analyse des besoins au niveau national, y compris évaluation de la capacité de gestion et des besoins d'assistance technique.
- Etendue et qualité de l'offre d'alphabétisation, plus particulièrement vis-à-vis des femmes et des filles.
- Des programmes adéquats sont conçus et mis en œuvre dans les pays sélectionnés.
- Documents du programme.
- Documents de suivi de la mise en œuvre, registre des inscriptions.
- Evaluations et révisions du programme.
- Sondages dans les pays partenaires, mesurant notamment l'engagement des femmes et des filles.
- Evaluations de l'EPT.
- Evaluations de projets.
- Les gouvernements dégagent les ressources financières adéquates et soutiennent le développement de structures appropriées.
- Les partenaires bi/multilatéraux apportent une assistance technique adaptée et pertinente.
- L'alphabétisation bénéficie d'un soutien interagence.

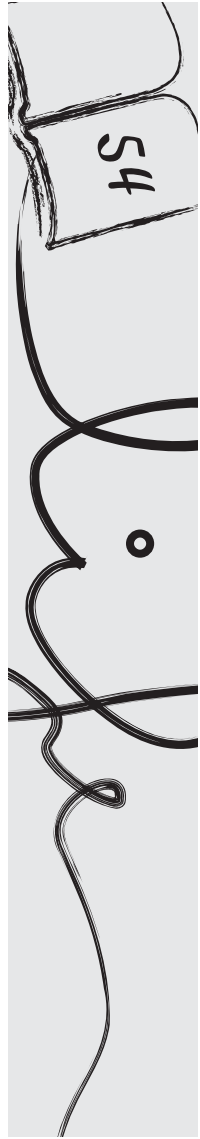


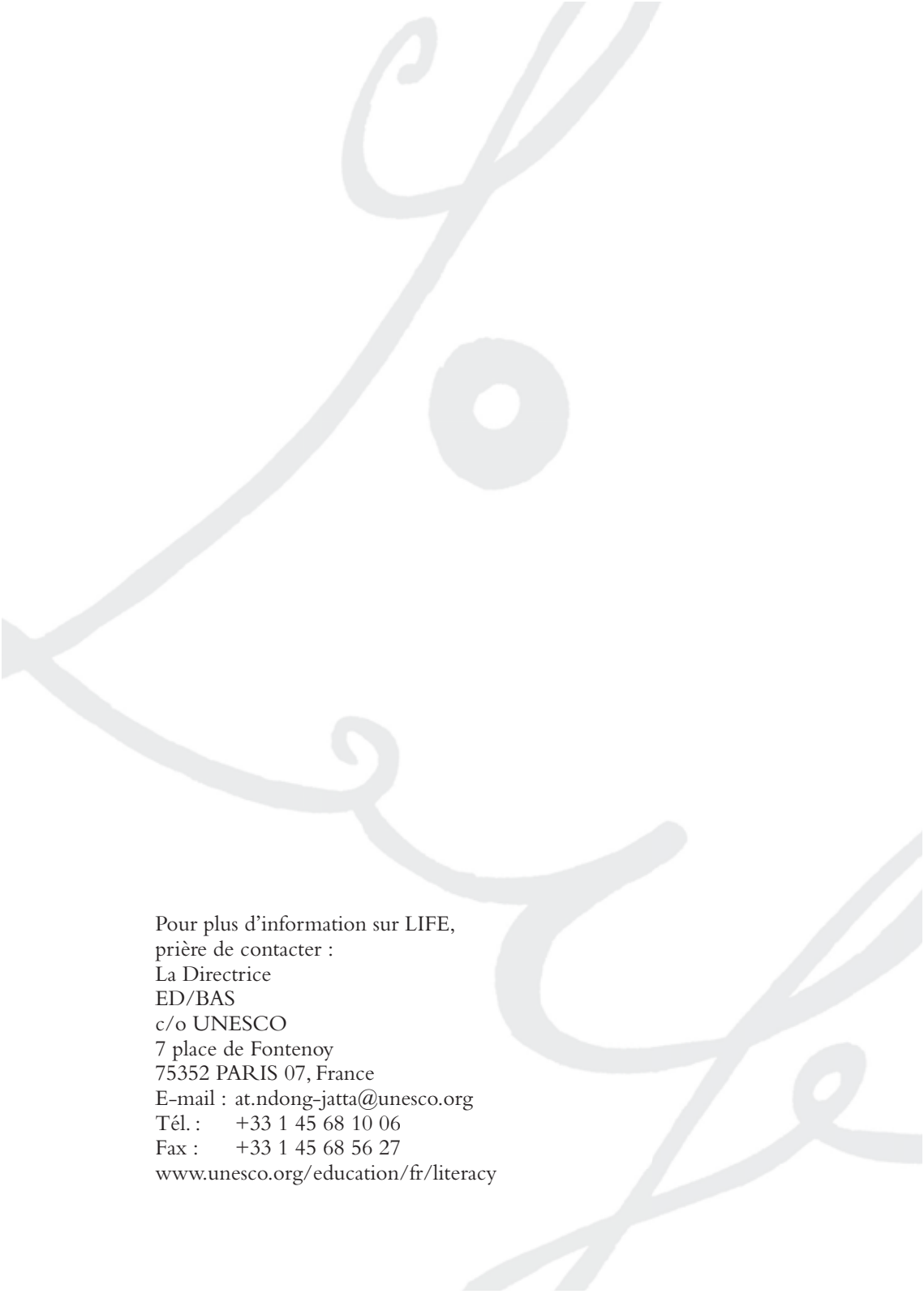
- Des ressources en personnels sont adéquatement formées et affectées afin que les programmes soient mis en œuvre de manière durable.
- Des programmes de formation de maîtres polyvalents sont développés.
- Existence et fiabilité de systèmes effectifs de suivi de projet et de collecte de données.
- Capacité technique des gouvernements et des ONG à mettre en œuvre les interventions .

Améliorer les initiatives novatrices des pays et leurs pratiques relatives à l'offre de formation en alphabétisation.

- De nouveaux projets sont formulés en mettant l'accent sur les femmes et les filles, puis ils sont mise en œuvre en tenant compte de l'analyse des besoins, des enseignements tirés évaluations et des expériences passées.
- L'éducation non formelle est promue par le biais de vastes programmes communautaires de développement.
- Preuves d'activité.
- Enquêtes documentées et évaluations des programmes novateurs, dans le secteur public comme le secteur privé.
- Rapports et documents concernant les bonnes pratiques.
- Système de gestion de l'information pour l'éducation non formelle (Non-Formal Education Management Information System - NFE-MIS).
- Les gouvernements soutiennent l'accès aux programmes novateurs.
- Les praticiens coopèrent aux évaluations.
- Les gouvernements acceptent de tirer des leçons.
- Le secteur privé s'engage à soutenir les programmes sur le lieu de travail.

- Dans la société civile, des réseaux en faveur de l'alphabétisation et de l'EPT sont encouragés et se développent au niveau national, afin de promouvoir LIFE et la coopération Sud-Sud autour de projets d'alphabétisation.
 - Des partenariats avec le secteur privé sont développés, afin de permettre des interventions sur les lieux de travail.
 - Les bonnes pratiques sont identifiées et disseminées.
- Existence et fiabilité de systèmes effectifs de suivi de projet et de collecte de données.
 - Ressources limitées et exemples de réussites.
 - Capacité technique des ONG à mettre en œuvre les interventions.
-





Pour plus d'information sur LIFE,
prière de contacter :
La Directrice
ED/BAS
c/o UNESCO
7 place de Fontenoy
75352 PARIS 07, France
E-mail : at.ndong-jatta@unesco.org
Tél. : +33 1 45 68 10 06
Fax : +33 1 45 68 56 27
www.unesco.org/education/fr/literacy